



Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

1. Définition du besoin

L'Agence des Services Frontaliers du Canada (ASFC) a un besoin de maintenance et réparation d'instruments de chromatographie des gaz et de liquide dans leur laboratoire.

Les travaux seront effectués sur appels lorsque nécessaire et inclus une maintenance annuel pour chaque instruments.

2. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (Exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

1. Le fournisseur de services doit connaître et être formé sur la maintenance et la réparation des instruments d'Agilent Technologies suivant : GC-MS/MS (7890B/7010B), GC-MS (7890A/5977B), GC-MS (8890/5977B) and LC-MS/MS (1260/6470A).
2. Un technicien qualifié, sur l'instrument nécessitant une maintenance ou un service, doit être sur place dans les 5 jours ouvrables pour débiter les réparations sur l'instrument suite à un appel de service.
3. Le prestataire de service doit démontrer qu'il a accès à des pièces de rechange neuves ou remises à neuf, pour toutes les pièces remplaçables des instruments énumérés en 1.

3. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Le fournisseur pré-identifié satisfait à toutes les exigences essentielles décrites dans ce PAC.

4. Exception au *Règlement sur les marchés de l'État*

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour cet achat :

6(d) le marché ne peut être exécuté que par une seule personne.

5. Titres de propriété intellectuelle

Ne s'applique pas.

6. Période du contrat proposé ou date de livraison

Le contrat proposé est d'une période de un (1) an, à partir de la date d'attribution du contrat, incluant quatre (4) options additionnelles de prolongation du contrat de un (1) an chaque.

7. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimée du contrat, y compris toute option, est de 472 164,00\$ CAN (taxes applicables en sus).

8. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Le PAC vise l'adjudication d'un contrat de services à l'entrepreneur ci-dessous :

Agilent Technologies Canada Inc.
6705 Millcreek Drive, Unit 5



Mississauga, Ontario
L5N 5M4, Canada

9. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

10. Date et heure de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont **le 27 janvier 2023, à 14 h, HNE.**

11. Demandes de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être présentés à :

Nom : Olivier Décarie
Titre : Agent d'approvisionnement
Agence des services frontaliers du Canada
ASFC Division Approvisionnement
Adresse : 355, chemin North River
Ottawa (Ontario)
K1A 0L8
Téléphone : 514-218-7018
Courriel : CBSA-ASFC_Solicitations-Demandes_de_soumissions@cbsa-asfc.gc.ca